



PÉTITION- LETTRE REVENDICATIVE

Saint-Denis, le 20 février 2026

La CGT DIRCOFI Île-de-France appelle l'ensemble des **agents de la direction** à signer cette pétition pour dénoncer les conditions désastreuses accompagnant le déménagement imminent vers le site du SPALLIS.

Cette opération constitue un enjeu majeur en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail pour près de 800 agents de la Direction et se caractérise aujourd'hui par une absence de visibilité préoccupante.

Une telle organisation est inacceptable et juridiquement contestable. Elle contrevient aux obligations de l'employeur en matière de mise à disposition de locaux de travail, telles que définies notamment par les articles L.4121-1 et R.4211-1 du Code du travail.

La CGT avait alerté, dès l'origine du projet et à plusieurs reprises, sur ces risques et avait demandé un report du déménagement. Elle n'a jamais été écoutée !

Nous ne pouvons pas tolérer que les droits des agents soient bafoués ni que les obligations de l'employeur soient ainsi ignorées.

C'est pourquoi nous demandons l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications claires et de bon sens suivante :

** Autorisations d'absence pour les agents dont les espaces de travail ne seraient pas livrés au 2 mars jusqu'à la mise à disposition effective de leurs locaux professionnels.*

** Neutralisation des statistiques sur la période d'installation : Ce n'est pas aux agents de payer la désorganisation...*

** Une indemnisation destinée à compenser les frais engagés par les agents contraints à un télétravail de fait ainsi que les agents connaissant une surcharge de travail et/ ou une dégradation dans l'exercice de mission*

** Une prime particulière et significative pour les agents de la gestion de site, dont les efforts considérables, fournis malgré un sous-effectif chronique, sont trop souvent invisibilisés et oubliés*

Cette pétition sera envoyée à la Directrice Générale.

Nous vous invitons à signer et à faire signer massivement en envoyant votre nom prénom et service à l'adresse **petition.spallis@proton.me**, en indiquant "je signe", ou en nous envoyant un scan de la pétition signée

[illegible]